# Dans le Chapitre de l'insigne Cathédrale Notre-Dame de Chartres

**Qu'est-ce qu'un chapitre ?**

Le chapitre cathédral, un groupe de prêtres, des chanoines exerçant ou ayant exercé des responsabilités importantes, est appelé par l'évêque pour prier dans l'église-mère du diocèse. Il trouve ses racines lointaines dans l'antiquité chrétienne où des évêques, tels saint Augustin, vivaient et priaient avec leurs prêtres sous le même toit. Cette communion était un signe d'unité et une force spirituelle et pastorale. Progressivement, dans l'histoire, le chapitre cathédral est devenu une réalité souvent plus formelle intercédant pour le diocèse, conseillant l'évêque et ayant un rôle important lors des successions épiscopales.

Aujourd'hui encore, le chapitre est un élément important et symboliquement fort d'une vie diocésaine, à tel point que sa suppression ne peut se faire qu'avec l'accord du Saint-Siège. (définition Wikipédia)

**Le chanoine Raphaël Malcuit, doyen émérite du chapitre, nous en dit un peu plus :**

La cathédrale de Chartres et son Chapitre sont indissolublement unis.

C'est lui qui en fut le maître d'œuvre pour sa construction, son entretien et embellissement au long des siècles. Tout cela grâce à un financement très important. La dédicace de la cathédrale actuelle fut célébrée le 17 octobre 1260. Le chœur, alors fermé, était la chapelle du Chapitre : les chanoines s'y réunissaient tout au long de la journée pour la prière des heures, depuis les matines aux premières lueurs du jour jusqu'aux complies du soir, et bien sûr l'Eucharistie.

En plus de la prière, les chanoines avaient diverses responsabilités : l'accueil des pèlerins, le service de la paroisse, des écoles, et l'Hôtel-Dieu du Cloître, où les chanoines médecins soignaient les malades.

Supprimé en 1790, à la révolution, il comptait alors 93 chanoines : en témoignent les 104 stalles du chœur. En 1821, Mgr de Latil le rétablit mais avec seulement 14 chanoines titulaires.

Le chapitre de Chartres, tellement lié à sa cathédrale, poursuit aujourd'hui sa mission de prière dans la cathédrale.

**En novembre 2020 le Père André Le Bars rejoint le chapitre de l'insigne cathédrale Notre-Dame de Chartres. Quelles sont ses missions ?**

- Le chapitre se retrouve tous les vendredis à 9h pour célébrer l'eucharistie suivie de l'office de Tierce
- Chaque jeudi, chaque chanoine célèbre les vêpres en union de prière les uns avec les autres avec une intention particulière pour le diocèse de Chartres.
- Une fois par trimestre, le chapitre se déplace pour célébrer à Saint Chéron.
- Le chapitre célèbre particulièrement la Saint Fulbert le 7 septembre de chaque année.

**Historiques de nominations :**

1993 Père Legaux

1999 Père Hercouet

2001 Père Malcuit

2007 Père Aubert

2011 Père Abel et le Père Le Bars

2017 Père Pottier

2019 Père Blondeau et le Père de St Chamas